

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE**

DÉLIBÉRATION n° 2017/06/27-02

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 27 juin 2017, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Éducation,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 08 juin 2017 portant sur l'objet de la présente délibération,

Vu l'avis du Conseil Académique en date du 22 juin 2017 portant sur l'objet de la présente délibération,

DÉCIDE :

OBJET : accréditation de l'offre de formation 2018

Le Conseil d'Administration approuve la demande d'accréditation de l'offre de formation 2018 comme suit :

- les 5 champs de formation
- les fiches AOF des champs de formation
- les tableaux «partie haute de l'offre de formation» (par composante)
- les fiches AOF de formation
- les demande de dérogation à la nomenclature
- une fiche AOF – article 2 : «formations dispensées en langue étrangère»
- annexe n°2 : présentation synthétique du degré de maturité des dispositifs
- listes des DUT
- liste des écoles doctorales

Cette délibération est adoptée par 32 voix pour et 1 abstention.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 33

Fait à Marseille, le 27 juin 2017


Yvon BERLAND
Président d'Aix-Marseille Université

